

Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

*Pas moins de 80 collègues des deux Chambres ont déjà rejoint le groupe parlementaire Formation, recherche et innovation (GP FRI). Cette mobilisation, qui me réjouit au plus haut point, témoigne de votre engagement en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation considérés comme les piliers d'une Suisse prospère, performante et créatrice de valeur ajoutée. L'innovation et les questions relatives à la libre circulation des personnes qui s'y rattachent seront au centre du débat politique des mois à venir. Le GP FRI ne manquera pas de vous en tenir informés. A cet égard, veuillez dès aujourd'hui réserver la date suivante: **Le 20 mars 2014**, le GP FRI recevra des représentants de Roche qui nous expliqueront comment leur entreprise encourage le renouvellement et l'innovation, grâce notamment à son propre pipeline de recherche.*

*Gerhard Pfister, conseiller national
Président GP FRI*

A la une

Libre circulation des personnes

L'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE a permis à l'industrie et à la recherche helvétiques de recruter à l'étranger les travailleurs hautement qualifiés qui leur faisaient défaut. Il a renforcé la compétitivité de notre pays et fortement contribué à sa croissance supérieure à la moyenne. Ses répercussions négatives sont restées limitées. On assiste actuellement à des discussions animées au sujet des effets positifs ou négatifs de la libre circulation des personnes sur le marché du travail en général, la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs de la production et de la recherche, les éventuels effets d'éviction parmi les travailleurs hautement qualifiés, les salaires et la formation des apprentis ou encore, plus prosaïquement, sur la question de savoir si la surfréquentation des trains et la pénurie de logements sont imputables à l'immigration.

Le 9 février 2014, la population suisse votera sur l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse». Dans l'intérêt de l'économie suisse dans son ensemble et afin de garantir le renouvellement permanent sur lequel la Suisse a bâti et continue de bâtir sa prospérité, il faut **dire Non à cette initiative excessive pour dire Oui, au contraire, à une Suisse innovante**, capable d'offrir aux talents suisses et étrangers les meilleures conditions possibles, de mener à bien des projets porteurs et de créer des emplois durables. Nous vous remercions de votre engagement! Vous trouverez de plus amples informations et des arguments pertinents sous www.politique-immigration.ch.

Au Parlement

Loi fédérale sur la formation continue (13.038)

Le projet de loi sur l'apprentissage tout au long de la vie vise à mieux ancrer la formation continue dans le système éducatif suisse. Le Conseil national examinera la loi le 11 décembre 2013. Pour sa part, le GP FRI rappelle que la formation continue relève de la responsabilité individuelle et que, à ce titre, elle doit être organisée et réalisée dans une large mesure sur une base privée. Il faut éviter une dérive vers une loi de subventionnement.

Accroître la relève suisse en supprimant le numerus clausus (Mo. 11.3526)

La motion charge le Conseil fédéral de prendre des mesures visant à supprimer les restrictions d'admission aux places de formation. Cette attribution de compétence nuirait aux progrès déjà réalisés et, surtout, entraverait les efforts des cantons visant à augmenter le nombre de places de

formation dans la mesure où la compétence serait transférée à la Confédération, puisque, en vertu de la nouvelle loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE), c'est à la Conférence suisse des hautes écoles qu'il reviendrait de coordonner les restrictions d'admission à certaines filières d'études.

Projets relatifs à la formation professionnelle, à l'innovation et à la recherche

Dans une interpellation, Kathy Riklin (PDC) demande comment la Suisse peut mettre son système dual de formation professionnelle à la disposition de l'UE (Ip. 13.3635). Les groupes PBD et PDC ont de leur côté déposé une motion (Mo. 13.3471) invitant le Conseil fédéral à préparer, en lien avec la libre circulation des personnes, une stratégie destinée à remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Le GP FRI salue la mobilisation accrue en faveur des thèmes FRI. Le système dual de formation professionnelle a largement fait ses preuves en Suisse et a toutes les chances de s'exporter avec succès. Il importe aussi d'analyser et de mettre en lumière les liens entre la libre circulation des personnes et la pénurie de main-d'œuvre. A cet égard, diverses études récentes révèlent que **le niveau général de pénurie de main-d'œuvre serait plus élevé sans la libre circulation des personnes**. Depuis l'introduction de celle-ci, la situation des entreprises qui, en 2000, avaient encore de grandes difficultés à recruter des travailleurs, s'est considérablement améliorée.

Accord de libre-échange avec la Chine

Le 9 décembre 2013, le Conseil national examinera l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine (13.071). Du fait de sa taille et de sa dynamique de croissance, la Chine est un marché clé pour la Suisse : les entreprises helvétiques et celles qui ont choisi la Suisse pour y installer leur siège investissent de plus en plus sur le marché chinois. L'accord de libre-échange ouvre de nouvelles perspectives en stimulant l'innovation et la concurrence, tout en favorisant l'échange nécessaire de talents et de main-d'œuvre. La clause évolutive contenue dans l'accord permet en outre de prendre ultérieurement des mesures visant l'abaissement des droits de douane et la protection de la propriété intellectuelle. Un **Oui clair et net à l'accord de libre-échange avec la Chine est un élan supplémentaire donné au renouvellement et à l'innovation!**

Perspective et rétrospective

Prochaine réunion

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous convier le **jeudi 20 mars 2014** à un nouveau déjeuner de réseautage, avec exposé de haut niveau et discussion finale. A cette occasion, Roche nous expliquera comment elle promeut le renouvellement et l'innovation, grâce notamment à son propre pipeline de recherche.

Rétrospective «Best Talents: pour une Suisse compétitive»

C'est sous ce titre que s'est tenue la réunion du GP FRI du mois de septembre 2013. Dans son exposé, Thomas Bösch, directeur des ressources humaines chez Novartis Suisse, a expliqué comment son entreprise recrute, encourage et fidélise les meilleurs talents à l'échelle mondiale. Il a aussi dit pourquoi la loi sur le travail en vigueur empêche la mise en place de modèles de temps de travail innovants et modernes. Une discussion à suivre.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ces sujets ou adhérer au GP FRI, veuillez vous adresser à:

Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation (GP FRI)

Nordstrasse 15 – Case postale - CH-8021 Zürich

Téléphone: +41 44 368 17 11 – Téléfax: +41 44 368 17 70

E-mail: info@pgbfi.ch – Internet: www.pgbfi.ch